

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1318**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Conseiller emploi formation insertion

Nouvel intitulé : Conseiller emploi formation insertion

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupement d'intérêt public formation continue insertion professionnelle Alsace (GIP FCIP Alsace)	Directeur du GIP FCIP Alsace, Président du GIP FCIP Franche Comté, Directeur du GIF FCIP Formavie Montpellier, Directeur du GIP FCIP Alsace

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

332t Aide, conseil, orientation, soutien socio-éducatif

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le conseiller emploi-formation-insertion a pour mission d'accompagner des jeunes et/ou des adultes dans leur insertion socio-professionnelle, en favorisant l'interaction entre les publics et leur environnement. Cette mission renvoie à trois priorités :

- la qualité de l'accueil et du suivi des publics,
- l'accompagnement vers et dans l'emploi,
- l'action collective sur un territoire et le développement local.

Le titulaire du titre de conseiller emploi-formation-insertion est capable de : - structurer et optimiser ses pratiques d'entretien et d'accompagnement des publics en s'appropriant des références théoriques et méthodologiques.

- connaître le fonctionnement des entreprises et des organisations, les évolutions du marché du travail et les politiques de l'emploi pour favoriser l'insertion professionnelle des publics.
- construire des partenariats et participer au développement de projets locaux et territoriaux à vocation sociale et économique.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le conseiller emploi formation insertion intervient dans les structures chargées de l'insertion socio-professionnelle de jeunes ou d'adultes (mission locale, association d'insertion, collectivité territoriale, centre d'aide par le travail,...)

Types d'emplois accessibles : - conseiller en insertion

- conseiller à l'emploi
- chargé de l'accompagnement social et professionnel

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1801 : Conseil en emploi et insertion socioprofessionnelle

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Construit de façon modulaire, le dispositif est découpé en 3 unités certificatives : - Unité certificative 1 : Intervention auprès des publics : aide à l'élaboration des projets et accompagnement de parcours d'insertion

- Unité certificative 2 : Intervention pour l'insertion professionnelle : accompagnement vers et dans l'emploi

Unité certificative 3 : Contribution en partenariat à des projets de développement local et territorial en faveur de l'insertion

Chaque unité certificative est évaluée par la production d'un mémoire professionnel reposant sur les contenus de l'unité sur la base d'un référentiel de compétences propre à chaque unité.

Une soutenance orale devant un jury clôture le dispositif.

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	un universitaire ; des institutionnels ; un professionnel directeur de structure
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	

Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X	un universitaire ; un représentant de l'organisme de formation valideur; deux professionnels représentants employeur et salarié
---	---	---

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 30 mars 2007 publié au Journal Officiel du 21 avril 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, avec effet au 21 avril 2007, jusqu'au 21 avril 2008.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 10 janvier 2002 publié au Journal Officiel du 25 janvier 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique. Observations : Réseau piloté par le CAFOC de Strasbourg et comprenant le CAFOC de Montpellier et la plate-forme régionale de Besançon (CAFOC, CRIF, IFPA)

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 25 titres délivrés par an

Autres sources d'information :

http://www.gretalr.com/cafoc/cafoc_offre.htm

Lieu(x) de certification :

Pour la formation : Alsace : Strasbourg, tête de réseau
 Franche-Comté: Besançon
 Languedoc-Roussillon : Montpellier

Pour la VAE :

Alsace, Strasbourg, tête de réseau

En fonction du lieu de résidence des candidats, les entretiens devant jury peuvent être organisés en visio-conférence

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

GIP FCIP Alsace 16, rue Bouxwiller
 67000 STRASBOURG

GIP Formavie
 BP 83
 34935 MONTPELLIER CEDEX 9

GIP FCIP Franche Comté
 45, avenue Carnot
 25000 Besançon

GIP FCIP Toulouse
 1 rue des pionniers de l'aéropostale
 31400 Toulouse

Groupement Solidaire des GIP FCIP d'Ile de France
 GIP FCIP Créteil
 4 rue Georges Enesco
 94010 Créteil Cédex

Historique de la certification :

Certification suivante : [Conseiller emploi formation insertion](#)